



Interrogé lundi 25 janvier 2010, par un enseignant non-titulaire dans l'émission « Paroles de français », le Président de la République a jugé « la situation des contractuels de la fonction publique profondément anormale ».

Il s'est dit « prêt à envisager la titularisation progressive des contractuels pour ne pas les laisser dans une situation de précarité ».

UN AN APRES CETTE DECLARATION, ILS ATTENDENT TOUJOURS !

LE 20 JANVIER 2011 - 11H30

**Contre toutes les précarités, dans l'Hérault comme ailleurs
RASSEMBLEMENT **MONTPELLIER** PREFECTURE**

NON A LA PRECARITE PERMANENTE !

- Arbitraire des recrutements et des renouvellements de contrats
- Contrats de plus en plus courts
- Temps incomplets ou partiels imposés
- Fins de contrats injustifiées et sans prime de précarité
- Des dizaines de milliers d'emplois aidés sans accompagnement ni formation.
- Retard de versement des salaires et des indemnités de chômage

AUX DROITS REDUITS EN TERME DE :

- Rémunération
- Carrière
- Congés
- Maladie
- Action sociale
- Formation professionnelle
- Préparation aux concours



**1 MILLION D'AGENTS NON TITULAIRES
DANS TOUTE LA FONCTION PUBLIQUE !**

Les organisations syndicales CGT, CFDT, FSU, Solidaires exigent :

Un plan de titularisation pour tous les non-titulaires leur permettant de devenir fonctionnaires

La limitation drastique et l'encadrement de futurs recrutements d'agents contractuels

De réels moyens d'insertion et de qualification pour les emplois aidés. Des droits nouveaux pour tous

STOP à la précarité dans la Fonction publique.

L'Etat doit montrer l'exemple !